



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** État de Vaud

### FINANCES COMMUNALES

## **Des dépenses d'investissement communales en hausse, majoritairement couvertes par la marge d'autofinancement**

**Les dépenses nettes d'investissement des communes en 2024 atteignent leur plus haut niveau des dix dernières années (CHF 651 millions). La marge d'autofinancement, qui demeure largement positive à CHF 433 millions, a permis de financer deux tiers de ces dépenses.**

En 2024, les communes ont engagé des dépenses nettes d'investissement pour 651 millions de francs (620 millions en moyenne sur trois ans). Ces dépenses ont été financées pour deux tiers grâce à une marge d'autofinancement (recettes courantes moins charges courantes hors amortissements comptables) de 433 millions de francs (549 millions en moyenne sur trois ans). L'insuffisance de financement des communes a donc été de 218 millions de francs (71 millions en moyenne sur trois ans).

Les communes totalisent des engagements nets pour 3'440 millions de francs (+215 millions par rapport à 2023), auxquels il y a lieu d'ajouter 417 millions de francs d'engagements pour les associations intercommunales (+12 millions par rapport à 2023). Le taux d'endettement net (rapport entre engagements et revenus fiscaux) est de 120% (+4 points par rapport à 2023). Il est au-dessous du seuil de vigilance de 150%.

Les revenus courants des communes (6'597 millions de francs) dépassent leurs charges courantes (6'559 millions de francs). L'excédent de revenus est à hauteur de 38 millions de francs. Globalement, les communes disposent donc des ressources nécessaires pour assumer toutes leurs charges courantes, incluant celles d'intérêts et d'amortissement.

L'analyse par commune montre que derrière les moyennes se trouvent des situations communales particulières, qui nécessiteraient autant d'analyses spécifiques. À cette

fin, la Direction des finances communales publie [un tableau de bord interactif](#) des indicateurs financiers par commune, ainsi qu'un accès aux données brutes des comptes annuels.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 17 novembre 2025

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DICIRH, Jean-Luc Schwaar, directeur général, Direction générale des affaires institutionnelles et des communes, [021 316 86 98](#)

DEF, Fabio Cappelletti, adjoint de la directrice des finances communales, Direction générale des affaires institutionnelles et des communes, [021 316 40 73](#)

### **LIEN(S)**

[Tableau de bord interactif \(données communales\)](#)